

Hiver 2002-2003

les séjours touristiques des Français

Bernard Chevalier  
Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques  
Direction du Tourisme  
mars 2004

### Quelques éléments de cadrage

D'octobre 2002 à mars 2003, 46,7 % des Français âgés de 15 ans et plus sont partis en voyage<sup>1</sup> ce qui représente 56,6 millions de voyages, 63,8 millions de séjours et 272,5 millions de nuitées hors de du domicile.

**Tableau 1 : le tourisme d'hiver des Français**

	Hiver 2000/2001	Hiver 2001/2002	Hiver 2002/2003
Voyages (en millions)	-	54,3	56,6
Séjours (en millions)	58,4	61,5	63,8
Nuitées (en millions)	260,2	269,2	272,5

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Il y a eu trois périodes de vacances scolaires (*voir le calendrier des congés*) durant la saison d'hiver 2002-2003 : Toussaint, Noël-Nouvel An et vacances d'hiver. Les taux de départ (Français de 15 ans et plus) ont été respectivement de 9 %, 16 % et 15 %<sup>2</sup>.

Hors raison strictement professionnelle, le taux de départ global des Français de plus de 14 ans a été de 45,7 % sur cette période. En effet, 95 % des séjours d'hiver, soit 60,3 millions, répondaient à un motif personnel. Ceux-ci se répartissent essentiellement entre les séjours affinitaires, visites dans la famille ou à des amis, (57 %) et les séjours d'agrément (*tableau 2*), qui recouvrent tous les autres séjours personnels autres que ceux liés à la santé (prescription médicale) ou à la formation.

**Tableau 2 : les motifs des séjours personnels**

Raison du séjour personnel	% des séjours personnels	% des nuitées en séjour personnel
Visite affinitaire	57 %	46 %
Dont famille	46 %	39 %
Dont amis	11 %	7 %
Agrément	33 %	42 %
Autre	10 %	12 %
Tous séjours personnels	100 %	100 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Les séjours affinitaires sont majoritairement courts : 69 % d'entre eux concernent 1 à 3 nuitées. Les visites à des amis sont encore plus courtes que celles à la famille (*tableau 3*) : 65 % des séjours durent deux nuitées au plus contre 42 %. Les séjours d'agrément présentent des profils contrastés : 35 % ont une durée d'une ou deux nuitées et 38 % d'entre eux s'étendent sur au moins sept nuitées.

**Tableau 3 : la durée des séjours personnels selon les principaux motifs**

Motif du séjour	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	5 nuits	6 nuits	7 nuits	8 à 14 nuits	> 14 nuits	Total
Visite famille	27 %	25 %	14 %	9 %	6 %	4 %	4 %	9 %	2 %	100 %
Agrément	18 %	16 %	10 %	7 %	5 %	6 %	18 %	15 %	5 %	100 %
Visite amis	38 %	28 %	15 %	7 %	4 %	3 %	3 %	3 %	1 %	100 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

La montagne n'est pas la principale destination des Français pour leurs séjours personnels en hiver (*tableau 4*). Les espaces les plus fréquentés sont la ville et la campagne, ceci dans des proportions très proches (39% et 37% des séjours). La mer et la montagne n'accueillent que 17 % et 16 % des séjours.

<sup>1</sup> Un voyage implique que l'on a passé au moins une nuitée hors de chez soi. Voir l'encadré « Pour comprendre ces résultats ».

<sup>2</sup> Le taux de départ des vacances d'hiver est calculé sur la période des 4 semaines, toutes zones confondues.

**Tableau 4 : Répartition des séjours personnels entre les espaces fréquentés**

Hiver 2002/2003	Ville	Campagne	Mer	Montagne
Répartition des séjours *	39 %	37 %	17 %	16 %
Répartition des nuitées *	35 %	32 %	24 %	22 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

\* Un séjour peut être associé à plusieurs espaces simultanément (Nice est associé à la mer et à la ville par exemple). De ce fait la somme des pourcentages en ligne excède 100%.

Ces deux espaces sont des destinations d'agrément (*voir le tableau 5*). La ville et la campagne, au contraire, accueillent essentiellement des séjours dédiés à la famille.

**Tableau 5 : Les séjours personnels selon le motif, au sein de chaque espace (lecture en colonne)**

	Ville		Campagne		Mer		Montagne	
	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées
Visite famille	51 %	48 %	57 %	52 %	27 %	22 %	18 %	14 %
Agrément	24 %	31 %	21 %	28 %	56 %	63 %	69 %	74 %
Visite amis	15 %	10 %	11 %	6 %	9 %	5 %	6 %	4 %
Autres raisons personnelles	9 %	10 %	12 %	13 %	9 %	10 %	7 %	8 %
Total motifs personnels	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

## Les touristes français en France

### 55 millions de séjours personnels

La majorité des Français reste sur le territoire hexagonal lors de leurs déplacements personnels hivernaux : 91% des séjours d'octobre 2002 à mars 2003 ont eu lieu en France, dont moins de 1% dans un département ou un territoire d'Outre-Mer.

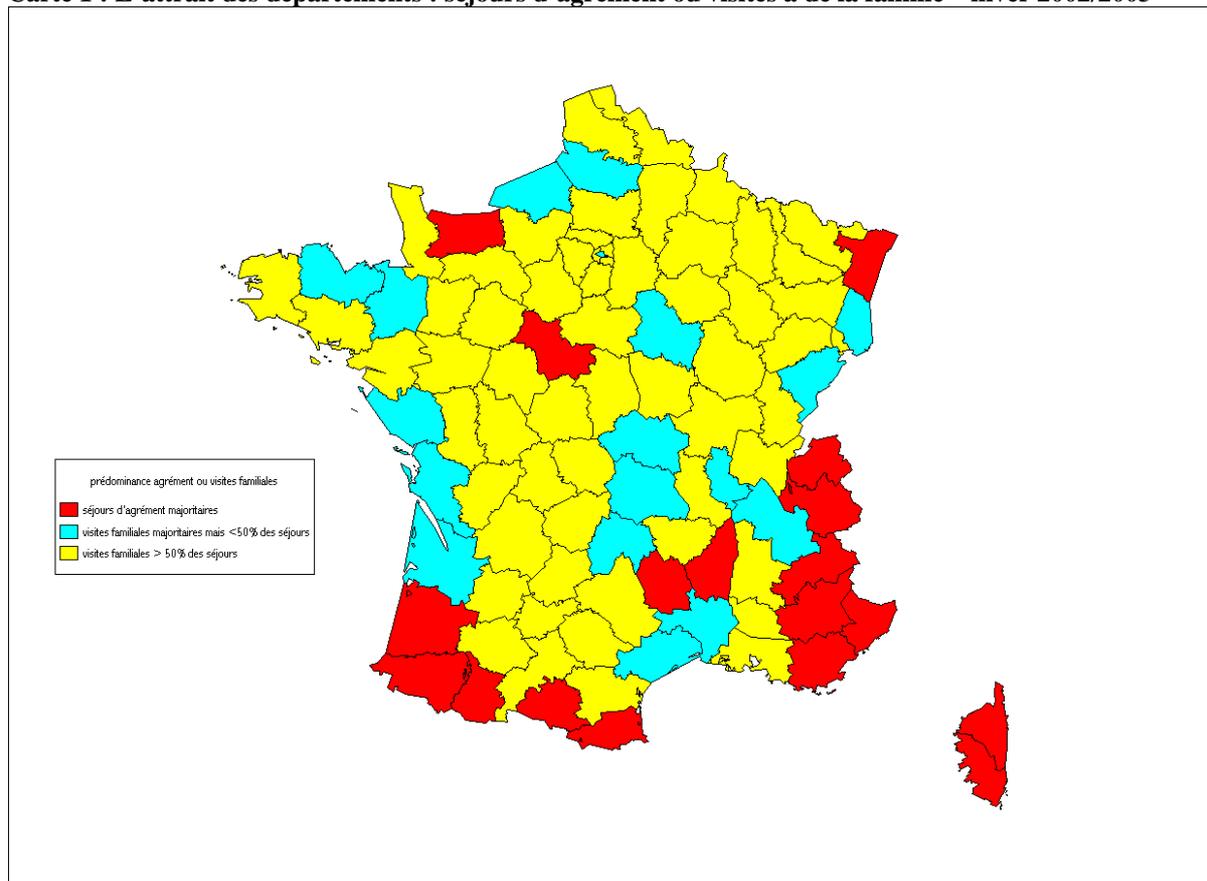
La moitié des séjours personnels sont des visites à la famille et près d'un tiers des séjours d'agrément (16 millions, *tableau 6*).

**Tableau 6 : Répartition des séjours personnels en France entre les différents motifs**

	% des séjours personnels	% nuitées pour séjour personnel
Visite famille	49 %	43 %
Agrément	29 %	37 %
Visite amis	11 %	7 %
Autre séjour personnel	11 %	13 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Pour 35 des départements métropolitains, les visites à la famille représentent moins de 50% de séjours personnels qui y sont effectués. 13 d'entre eux accueillent majoritairement des séjours d'agrément (*voir la carte 1*).

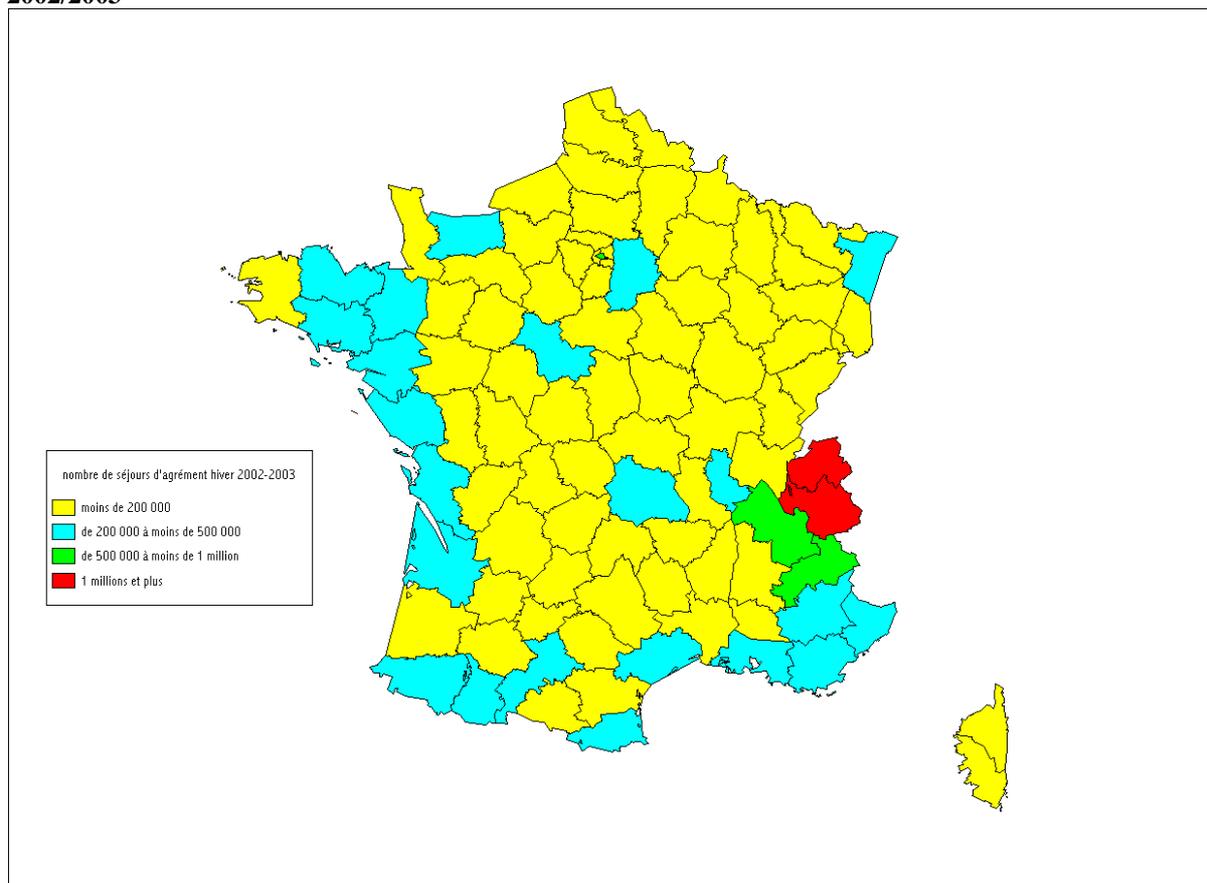
**Carte 1 : L'attrait des départements : séjours d'agrément ou visites à de la famille – hiver 2002/2003**

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

### *16 millions de séjours d'agrément*

Deux régions se détachent en raison de leur forte attractivité : Rhône-Alpes (3,6 millions d'arrivées) et PACA (1,8 millions). Ainsi comme le montrait déjà le tableau 5, les massifs montagneux sont principalement des destinations d'agrément. Les départements où les Français séjournent le plus en hiver pour leurs loisirs sont la Savoie ( 8 % des séjours d'agrément), la Haute-Savoie (7 %), l'Isère (3 %) et les Hautes-alpes (3 %). Paris arrive en 5<sup>ième</sup> position (voir la carte 2).

**Carte 2 : La fréquentation des départements par les Français pour leurs séjours d'agrément – hiver 2002/2003**



Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

### Les touristes français à l'étranger

5 millions de séjours personnels à l'étranger

Ce sont principalement des séjours d'agrément (tableau 7).

**Tableau 7 : Répartition des séjours personnels à l'étranger entre les différents motifs**

	% des séjours personnels	% nuitées pour séjour personnel
Visite famille	15 %	16 %
Agrément	70 %	73 %
Visite amis	7 %	4 %
Autre séjour personnel	8 %	7 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Les destinations de proximité sont privilégiées (tableau 8). L'Europe concentre 57 % des séjours personnels à l'étranger. L'Espagne, avec 12 % des séjours, est en tête des destinations les plus prisées, suivie par l'Italie (8%), la Belgique (7%) et le Royaume-Uni (7%). Le continent africain accueille 21 % des séjours dont l'essentiel se déroule en Afrique du Nord. L'Asie (9 % des séjours), l'Amérique latine et Caraïbes (7%) et l'Amérique du nord (5%) sont moins fréquentées par les Français mais les durées moyennes de séjour y sont nettement plus longues.

**Tableau 8 : les séjours personnels à l'étranger**

Région	Séjours	Nuitées	Durée moyenne de séjour (en nuitées)
Europe	57 %	43 %	5,4
dont Espagne	12 %	11 %	7,0
dont Italie	8 %	6 %	5,3
Afrique	21 %	24 %	8,4
dont Tunisie	5,4 %	5,7 %	7,6
dont Maroc	4,6 %	4,6 %	7,2
Asie	9 %	14 %	11,2
Amérique latine et Caraïbes (hors DOM)	7 %	11 %	11,1
États-Unis et Canada	5 %	7 %	10,0

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

3,5 millions de séjours d'agrément à l'étranger

La part de l'Europe recule au bénéfice de l'Afrique principalement (*tableau 9*).

**Tableau 9 : les séjours d'agrément à l'étranger**

Région	Séjours	Nuitées	Durée moyenne de séjour (en nuitées)
Europe	49 %	37 %	5,6
dont Espagne	11 %	12 %	7,8
dont Italie	10 %	7 %	5,3
Afrique	26 %	29 %	8,3
dont Tunisie	6,9 %	6,9 %	7,5
dont Maroc	5,8 %	5,9 %	7,6
Asie	11 %	16 %	11,1
Amérique latine et Caraïbes (hors DOM)	8%	12 %	10,7
États-Unis et Canada	5 %	5 %	7,7

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

### Durée des séjours personnels en France et à l'étranger

Sur la période octobre 2002 à mars 2003, les séjours se déroulant en France sont majoritairement courts : 50 % d'entre eux ne durent qu'une ou deux nuitées (*tableau 10*). Les séjours à l'étranger, en revanche, présentent un double aspect. 30 % d'entre eux font moins de 4 nuitées (courts séjours) et 50 % durent au moins une semaine (7 nuitées).

**Tableau 10 : la durée des séjours personnels en France et à l'étranger**

Durée	Séjours en France	Séjours à l'étranger
1 nuitée	27,4%	6,9%
2 nuitées	22,9%	12,0%
3 nuitées	12,9%	12,2%
4 nuitées	7,3%	9,2%
5 nuitées	5,3%	4,7%
6 nuitées	4,5%	5,4%
7 nuitées	7,8%	17,5%
8 à 13 nuitées	8,0%	19,1%
14 nuitées	0,9%	4,1%
> 14 nuitées	2,9%	9,0%
Total séjours	100%	100%

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

### Les hébergements fréquentés (séjours personnels)

Les touristes français choisissent un hébergement non marchand pour 74 % de leurs séjours en France et au contraire un hébergement marchand pour 76 % de leurs séjours à l'étranger (*tableau 11*). En France, l'hébergement par la famille représente la moitié des séjours à lui seul. A l'étranger, l'hôtel est choisi dans un peu plus de la moitié des séjours.

**Tableau 11 : Répartition des séjours personnels par type d'hébergement**

Type d'hébergement	France		Étranger	
	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées
Hébergement marchand	23 %	26 %	76 %	76 %
Hôtel	9 %	6 %	55 %	51 %
Location, gîte, chambre d'hôte	6 %	10 %	4 %	5 %
Village vacances, résidence de tourisme	3 %	6 %	5 %	6 %
Autres	5 %	4 %	12 %	4 %
Hébergement non marchand	74 %	71 %	23 %	23 %
Chez un membre de la famille	51 %	45 %	15 %	16 %
Chez des amis	13 %	9 %	7 %	6 %
Résidence secondaire du foyer	10 %	16 %	1 %	1 %
Non-réponses	3 %	<4 %	<2 %	1 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Pour les séjours en Métropole, on constate une forte diversité dans le choix du type d'hébergement selon le département où l'on séjourne (*tableau 12*). Les raisons en sont diverses et relèvent aussi bien des capacités d'accueil locales que de la concentration dans le temps ou du motif des séjours. Les départements à plus forte proportion de séjours en hébergement marchand sont les territoires montagneux.

**Tableau 12 : Les départements à forte proportion de séjours personnels en hébergement marchand**

Département (métropole)	Part des séjours en hébergement marchand	Part des séjours en hébergement non marchand	Part des séjours en hébergement non précisé
Savoie	58 %	40 %	2 %
Pyrénées-Orientales	56 %	41 %	3 %
Hautes-Pyrénées	55 %	43 %	2 %
Haute-Savoie	50 %	48 %	2 %
Hautes-Alpes	47 %	52 %	1 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

La Savoie, les Pyrénées-Orientales et les Hautes-Pyrénées sont les seuls départements dans lesquels il y a une nette majorité de séjours en hébergement marchand. L'hébergement non marchand ne descend pas en dessous de 80% des séjours personnels dans la moitié des départements métropolitains. Il est supérieur à 95 % en Haute-Marne, Haute-Saône et Aisne.

### Les principaux moyens de transport (séjours personnels)

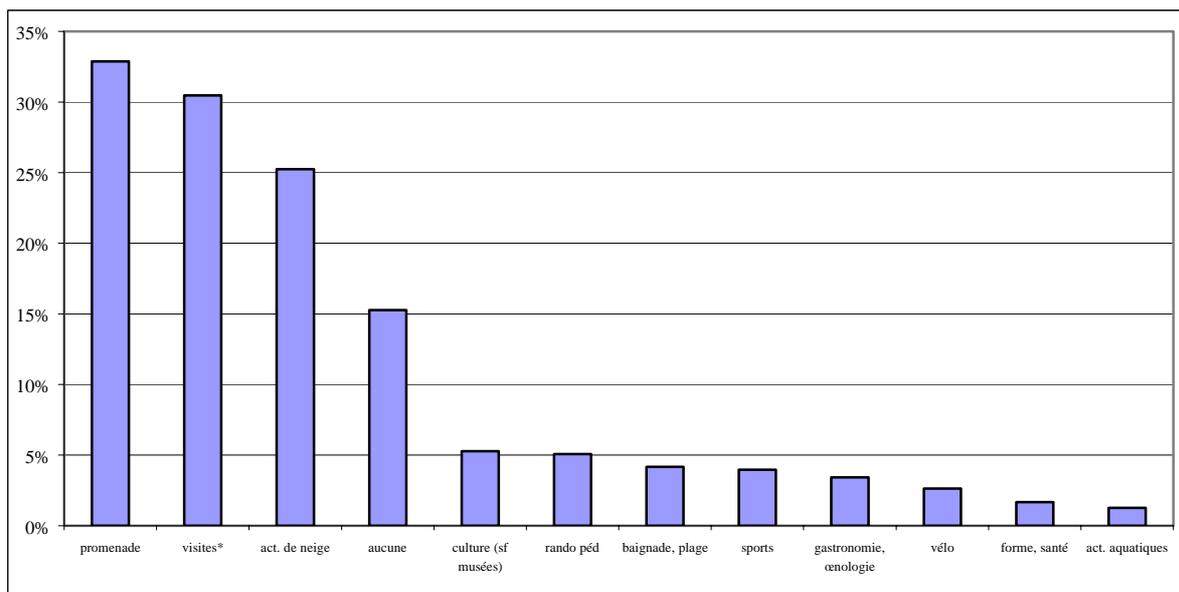
La voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre sur le lieu du séjour, lorsque celui-ci est métropolitain (pour 78 % des séjours). On a ensuite recours au train (15 %), puis à l'avion (2 %).

Pour se rendre à l'étranger, les touristes prennent principalement l'avion (54 % des séjours). L'utilisation de l'automobile n'est plus que de 22 % et celle du train de 10 %.

### Les activités des touristes français durant leurs séjours d'agrément

Les séjours d'agrément sont généralement actifs (*graphique 1*). En France, promenade, visites et activités liées à la neige (ski, glisse, raquettes...) sont les principales activités. 15 % des séjours ne donnent lieu à aucune activité particulière, ce qui est peu notamment en comparaison des séjours affinitaires. En effet, pour 55 % des visites à de la famille et 46 % des visites à des amis, les touristes déclarent n'avoir eu aucune activité particulière durant leur séjour (*graphiques 2 et 3*).

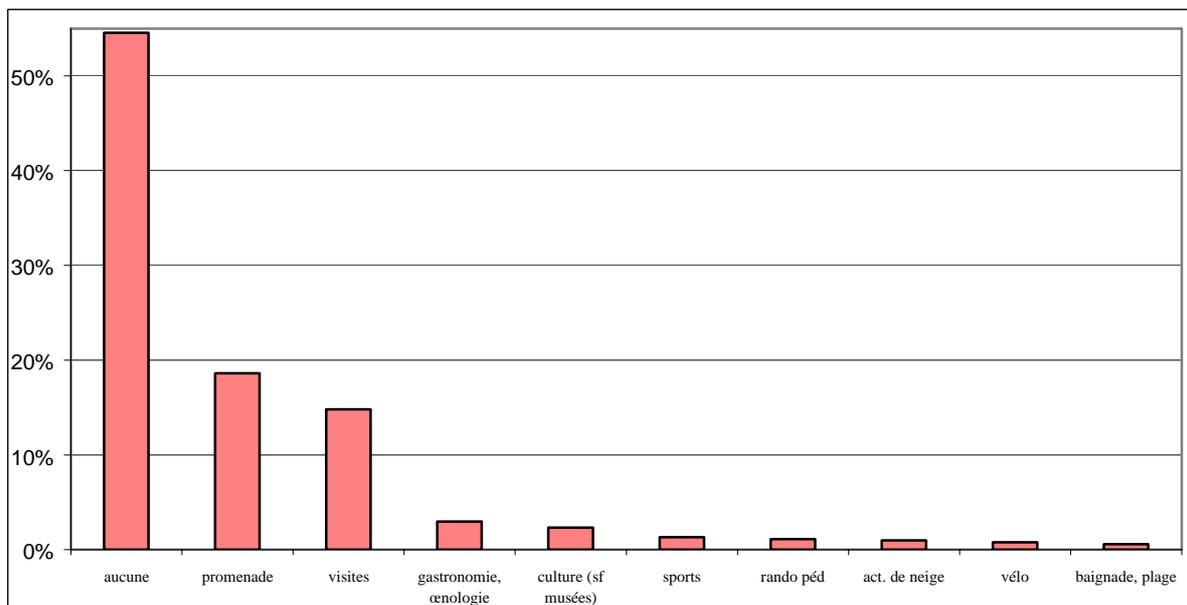
**Graphique 1 : Les principales activités pratiquées par les Français lors de leurs séjours d'agrément en France – hiver 2002/2003**



Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

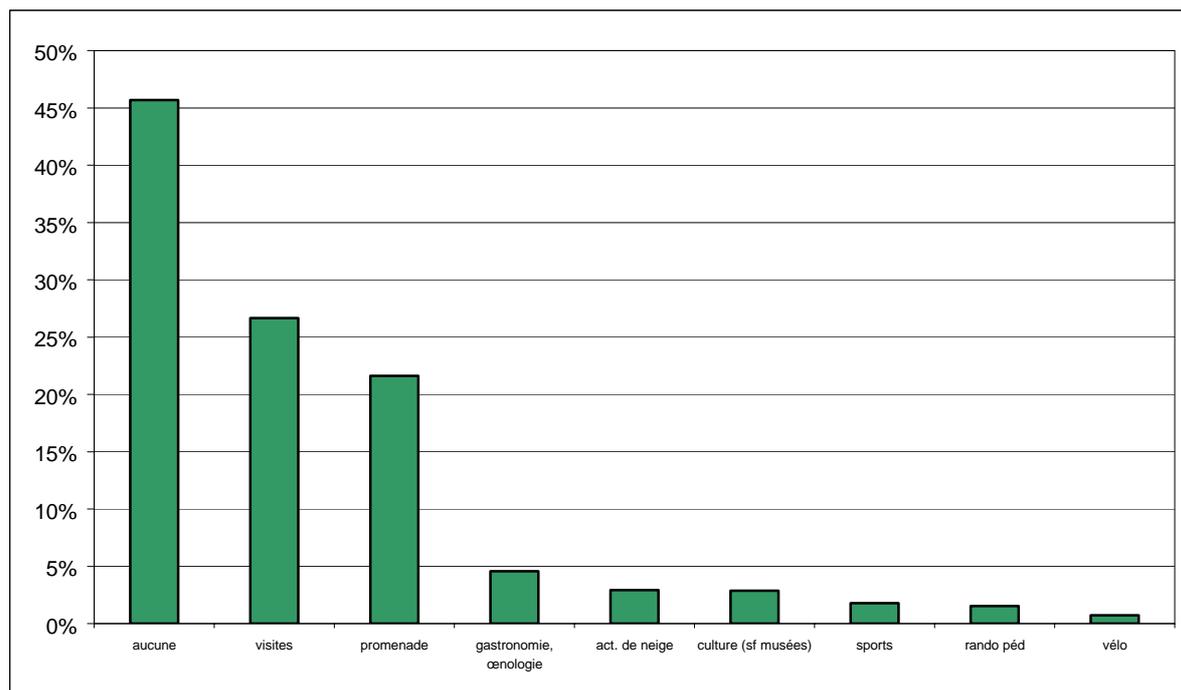
\*visites = visites de villes, musées, expositions, monuments, sites historiques, sites naturels, marchés, foires, brocantes, parcs aquatiques, animaliers, de loisirs.

**Graphique 2 : Les principales activités pratiquées par les Français lors de leurs séjours pour une visite à la famille, en France – hiver 2002/2003**



Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

**Graphique 3 : Les principales activités pratiquées par les Français lors de leurs séjours pour une visite chez des amis, en France – hiver 2002/2003**



Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Si globalement les activités de promenade et de visites sont les plus pratiquées lors des séjours d'agrément, certaines régions françaises se démarquent par des thématiques spécifiques. Ainsi, 64 % des séjours en Rhône-Alpes engendrent des activités de neige, 51 % en Franche-Comté et 46 % en Midi-Pyrénées. L'Île-de-France se caractérise par ses activités culturelles (23 % des séjours). 12 % des séjours en Alsace et 10 % en Bourgogne sont liés à la gastronomie et/ou à l'œnologie. Dans les DOM-TOM, 76 % des séjours donnent lieu à la fréquentation d'une plage ou à la pratique de la baignade et de la nage.

Les séjours d'agrément à l'étranger occasionnent davantage d'activités que les séjours en France (*tableau 13*) : seulement 4 % des séjours à l'étranger ne sont associés à aucune activité particulière, contre 15 % en France. Ainsi, 78% des séjours à l'étranger suscitent des visites contre 30 % seulement en France. Plage et baignade sont citées dans 14 % des séjours à l'étranger contre 4 % en France, y compris les DOM-TOM. Les activités aquatiques (nautisme, plongée, planche à voile, etc) apparaissent pour 5 % des séjours à l'étranger contre 1 % en France.

**Tableau 13 : Les principales activités des touristes français en France et à l'étranger**

Activités	Séjours d'agrément en France	Séjours d'agrément à l'étranger
Aucune	15 %	4 %
Visites	30 %	78 %
Promenade	33 %	24 %
Activités de neige	25 %	5 %
Baignade, plage	4 %	14 %
Activités aquatiques	1 %	5 %
Manifestations culturelles	5 %	5 %
Randonnée pédestre	5 %	4 %
Gastronomie, œnologie	3 %	2 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Hors de nos frontières, les sports de neige se déroulent pour 62 % des séjours d'agrément dans le massif alpin (en Suisse pour la moitié des séjours) et dans le massif pyrénéen pour 28 % des séjours.

### Réservation et intermédiation pour les séjours d'agrément

Les deux-tiers des séjours d'agrément des Français ont donné lieu à la réservation d'au moins une prestation (*tableau 14*). En particulier, 53 % des séjours d'agrément ont nécessité la réservation de l'hébergement avec ou sans pension. Ainsi, un peu plus d'une nuitée sur deux a été réservée avant le départ.

**Tableau 14 : Les réservations avant les départs pour les séjours d'agrément des Français**

Prestation réservée	Part dans les séjours d'agrément	Part dans les nuitées des séjours d'agrément
Aucune réservation	36 %	-
Transport (aller et retour)	29 %	-
Hébergement seul	30 %	28 %
Hébergement en ½ pension	8 %	8 %
Hébergement en pension complète	15 %	18 %
Activités sur le lieu de séjour	13 %	-
Déplacements sur le lieu de séjour	11 %	-

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Ces réservations sont principalement faites auprès du prestataire de service lui-même (51 % des séjours). Cependant les touristes ne s'adressent pas aux mêmes intermédiaires selon qu'il vont à l'étranger ou non (*tableau 15*). Il est plus facile d'organiser un séjour soi-même, auprès des différents prestataires en France ou dans un pays francophone qu'à l'étranger. Dans ce dernier cas, les touristes préfèrent majoritairement s'en remettre à un seul interlocuteur.

**Tableau 15 : Le choix des Français d'un professionnel pour les réservations de leurs séjours d'agrément**

Catégorie d'intermédiaire	Séjour d'agrément en France	Séjour d'agrément à l'étranger
Prestataire lui-même (Cie aérienne, ferroviaire, hôtelier, loueur de voiture...)	58 %	24 %
Agence de voyage, tour opérateur	8 %	59 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

### Profil des touristes français en séjour d'agrément

D'octobre 2002 à mars 2003, 53% des touristes français étaient des femmes, 27 % des touristes avaient moins de 35 ans, 36 % entre 35 et 54 ans et 37 % au moins 55 ans. 25% des touristes étaient des retraités. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentaient 16% des touristes, proportion équivalente aux employés ou aux professions intermédiaires (catégorie plus nombreuse dans la population). 26 % des touristes étaient originaires de la région parisienne.

**Tableau 16 : Âge des touristes partis en séjour d'agrément**

Tranches d'âge	Proportion parmi les touristes français
15-24 ans	12 %
25-34 ans	16 %
35-44 ans	20 %
45-54 ans	16 %
55-64 ans	19 %
65 ans et plus	18 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

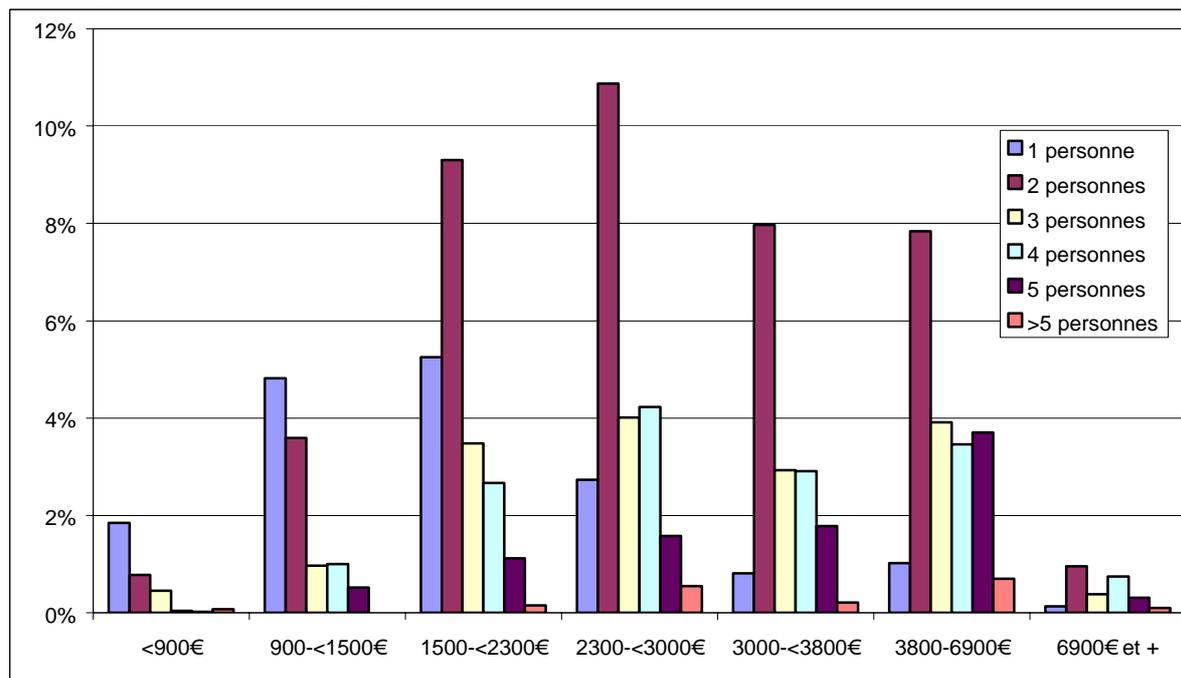
**Tableau 17 : CSP des touristes partis en séjour d'agrément**

Catégories socioprofessionnelles	Proportion parmi les touristes français
Exploitants agricoles	<1 %
Artisans, commerçant et chefs d'entreprise	3 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	17 %
Professions intermédiaires	17 %
Employés	16 %
Ouvriers	6 %
Retraités	25 %
Étudiants	10 %
Autres inactifs	6 %

Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

Les touristes les plus nombreux étaient issus de foyers à revenus modestes : 20 % des séjours ont été le fait de touristes issus d'un foyer de 2 personnes avec des revenus mensuels nets allant de 1500 à 3000 € et 12 % de touristes issus d'un foyer d'1 personne avec des revenus inférieurs à 2300 € (graphique 4). Ensuite viennent des catégories plus aisées puisque 16 % des séjours sont réalisés par des touristes issus d'un foyer de 2 personnes ayant un revenu compris entre 3000 et 6900 €. Puis on retrouve des foyers très modestes : 18 % des séjours sont réalisés par des touristes issus de foyers de 3 ou 4 personnes avec un revenu de 1500 à 3000 € et de foyers de 2 personnes avec un revenu mensuel de 900 à 1500 €.

**Graphique 4 : Les touristes français partis en séjours d'agrément selon le croisement du revenu mensuel net du foyer et de la taille du foyer – hiver 2002/2003**



Source SDT-Hiver 2002-2003. TNS-SOFRES/Direction du Tourisme

## Pour comprendre ces résultats

Ce document présente un panorama du tourisme des Français en France et à l'étranger (voyages se finissant entre octobre 2002-mars 2003) et plus particulièrement du tourisme non professionnel. Les estimations sont issues de l'enquête mensuelle « Suivi de la Demande Touristique » des Français (SDT) réalisée par TNS-SOFRES pour le compte de la Direction du Tourisme. Cette enquête par panel touche 20 000 personnes représentatives, sur les principaux critères socio-démographiques, des Français de 15 ans et plus, vivant en métropole. Afin d'observer le comportement des Français sur la période d'hiver, l'étude s'est concentrée sur les 11 953 personnes qui ont répondu au moins 5 mois sur 6 entre octobre 2002 et mars 2003.

Sont exclus du champ du SDT les séjours en hospitalisation, en caserne, sur le lieu de travail ou d'étude (travail de nuit, foyer de travailleurs ou d'étudiants, pensionnat, etc) et les déplacements professionnels des personnels navigant, roulant ou VRP.

Un bilan du tourisme dans les stations de montagne françaises pour l'hiver 2002-2003 a été publié dans la Lettre de l'Observatoire National du Tourisme<sup>3</sup> n°71 (avril 2003).

Quelques définitions :

**Touriste** : personne qui a passé au moins une nuit hors de son domicile habituel pour une raison personnelle ou professionnelle.

**Voyage** : il désigne la période écoulée entre la date de départ du domicile habituel et la date de retour. Un voyage comprend au moins une nuitée passée hors du domicile. Au cours d'un voyage, on peut effectuer plusieurs déplacements entre plusieurs lieux de séjours.

**Séjour** : il est associé à l'arrivée d'une personne dans un lieu pour au moins une nuit. Donc, un couple effectuant un voyage comprenant trois séjours successifs donne lieu à l'observation de six séjours. Le décompte des séjours revient au décompte des arrivées.

**Séjours d'agrément** : ce champ peut être défini par une série d'exclusions. Il ne comprend pas les séjours à motif professionnel, médical (ex : cure avec prescription médicale), affinitaire (rendre visite à la famille ou à des amis), d'étude ou de formation, de bénévolat.

## Les vacances scolaires sur la période octobre 2002-mars 2003

	Zone A	Zone B	Zone C
Toussaint	samedi 26/10/02 au lundi 04/11/02		
Noël	samedi 21/12/02 au lundi 06/01/03		
Hiver	samedi 22/02/03 au lundi 10/03/03	samedi 15/02/03 au lundi 03/03/03	samedi 08/02/03 au lundi 24/02/03

Zone A : Rennes, Nantes, Caen, Nancy-Metz, Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Toulouse.

Zone B : Lille, Rouen, Amiens, Reims, Strasbourg, Orléans-Tours, Dijon, Besançon, Poitiers, Limoges, Aix-Marseille, Nice, Corse.

Zone C : Paris, Créteil, Versailles, Bordeaux.

<sup>3</sup> Cette étude concerne la fréquentation française et étrangère des stations de montagne.